

Les emplois de la capitale seront occupés par plus de Bruxellois

ÉCONOMIE Aujourd'hui, un poste sur deux est détenu par un habitant de la capitale

- L'IBSA a étudié les perspectives économiques de la Région bruxelloise pour la période 2017-2022.
- La création d'emploi s'intensifiera dans la capitale.
- Mais les travailleurs ont aussi une carte à jouer en Flandre...

Depuis des mois, Actiris a le sourire. Dans chacun de ses communiqués, il annonce une diminution du chômage à Bruxelles et en particulier de celui des jeunes. Si durant les premiers mois, les équipes reconnaissaient que cette baisse était en partie due aux personnes exclues du chômage par le fédéral, aujourd'hui, le discours a changé. La capitale crée des emplois et la croissance économique semble repartir. L'Institut bruxellois de la statistique et de l'analyse (IBSA) s'est donc penché sur les perspectives économiques de la Région pour la période 2017-2022.

Le premier enseignement est la différence qui existe entre les

régions du royaume. Au cours de la période 2016-2018, la croissance du PIB flamand s'élèverait ainsi en moyenne à 1,7 % par an, celle du PIB wallon à 1,3 % et celle du PIB bruxellois à 1,1 %. Par la suite, ces différentiels se résorberaient quelque peu : à moyen terme (2019-2022), les croissances annuelles moyennes régionales s'établiraient à, respectivement, 1,6 %, 1,3 % et 1,3 %.

Création d'emplois

Les secteurs d'activité les plus concernés sont les autres services marchands (notamment les services aux entreprises) et les crédits et assurances.

Ensuite, l'IBSA met en avant la création d'emplois. Sur l'ensemble de la période 2016-2022, l'augmentation annuelle de l'emploi serait en moyenne de 0,7 % à Bruxelles, 0,8 % en Wallonie et 1,1 % en Flandre. Les mesures de réduction du coût du travail soutiendraient particulièrement la croissance de l'emploi à court terme (2016-2017) et en 2020.

Ces années-là, la croissance économique des trois régions aurait ainsi la particularité d'être très intensive en main-d'œuvre. Pour Bruxelles, cela représente 5.100 emplois réellement créés par an durant la pé-

riode étudiée.

Autre bonne nouvelle pour la capitale, le taux d'emploi des Bruxellois aurait tendance à augmenter.

Un emploi sur deux occupé par un navetteur

Aujourd'hui, un emploi sur deux est occupé par un navetteur. Au cours de la période 2016-2022, la croissance de la population active occupée serait plus dynamique à Bruxelles avec 1,4 % par an en moyenne contre 0,9 % en Flandre et 0,8 % en Wallonie.

La part de la population active devrait aussi croître très rapidement dans les années à venir mais ralentir très clairement à partir de 2020, notamment en Flandre où elle diminuera.

À Bruxelles, cette croissance atteindrait 0,5 % par an, du seul fait du soutien plus important de la démographie. Cela signifie donc que les travailleurs bruxellois ont une carte à jouer en Flandre.

Depuis plusieurs années, Bruxelles multiplie les aides pour la mobilité des travailleurs. Avec la réforme des aides à l'emploi, la Région bruxelloise prévoit même que les employeurs flamands qui embauchent un demandeur d'emploi bruxellois pourront cumuler les aides de la capitale et de la Flandre.

Le revenu des ménages en légère hausse

De fait, le taux de chômage ne devrait que diminuer dans les cinq ans à venir. Pour 2022, il serait de 14,5 % à Bruxelles, de 11,9 % en Wallonie et de 5,1 % en Flandre, ce qui fait une moyenne nationale à 8,2 % contre 11,2 % en 2016.

Par contre, la productivité n'augmente que très légèrement (0,4 %) mais constituerait malgré tout une reprise par rapport à l'évolution négative observée au cours de la période 2009-2015.

Du côté du portefeuille des travailleurs, au cours de la période de projection, le revenu disponible des ménages devrait, en moyenne, évoluer de 1,6 % par an à Bruxelles, 1,4 % en Flandre et 1,2 % en Wallonie. ■

VANESSA LHUILLIER

LE CHIFFRE

1,5 %

La croissance de l'économie belge devrait atteindre 1,5 à 1,6 % chaque année au cours de la période 2017-2020, avant de légèrement fléchir en fin de période de projection (1,4 % en moyenne pour 2021-2022), selon le Bureau du plan. Evidemment, les chiffres donnés le sont à politique constante.

V.L.H.